



La Durabilité en Action

# Politique Sur Les Droits De La Personne





## REPUBLIC SERVICES

# Respect Des Droits De La Personne

Nous sommes centrés sur l'humain. Nous respectons la dignité et le potentiel unique de chaque personne. Cela est mis en pratique chaque jour par nos employés, et nous nous attendons à la même chose de nos relations d'affaires, notamment nos partenaires et fournisseurs, qui comprennent nos fournisseurs, nos entrepreneurs, nos consultants, nos agents, nos représentants, nos courtiers et tout autre tiers qui nous fournit des biens et services (collectivement, les « fournisseurs »).

Cette valeur intègre l'engagement à respecter les droits de la personne, à savoir les droits fondamentaux, les libertés et les normes de traitement auxquels chacun a droit. Nous renforçons cet engagement en menant des affaires et en prenant des décisions de manière éthique et responsable, et nous exigeons que nos pratiques commerciales ne portent jamais atteinte aux droits de la personne. En plus de nos valeurs, notre code d'éthique et de conduite au travail, notre code de conduite des fournisseurs, notre manuel de l'employé, nos politiques, nos procédures et nos programmes de formation appuient les droits fondamentaux de la personne et sont conformes à notre politique sur les droits de la personne. Notre politique sur les droits de l'homme est guidée par un certain nombre de normes internationales, y compris les conventions de l'OIT, la DUDH, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et le Pacte mondial des Nations Unies. Nous continuons de chercher des moyens de promouvoir les droits de la personne, afin d'apporter une contribution positive aux communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Bien que les droits de la personne soient la responsabilité de tous les employés et de notre conseil d'administration, la supervision de la politique sur les droits de la personne incombe à notre directeur général et à notre vice-président directeur, à notre directeur principal des affaires juridiques et à notre directeur principal de l'éthique et de la conformité. Le comité du développement durable et de la responsabilité d'entreprise de notre conseil d'administration supervise la politique sur les droits de la personne dans le cadre de ses responsabilités en matière d'examen des enjeux importants, des buts stratégiques, des objectifs, des politiques et des pratiques liés aux progrès en matière de développement durable, aux responsabilités sociales, aux enjeux environnementaux, ainsi qu'aux risques d'entreprise et autres. La présente politique sur les droits de l'homme s'applique à Republic Services, Inc. et à ses filiales à participation majoritaire, peu importe l'emplacement géographique, et nous nous attendons à ce que nos fournisseurs et partenaires respectent également ces principes.

Nous nous engageons à améliorer continuellement nos politiques, procédures et pratiques afin de respecter les droits de la personne. Nous examinerons et mettrons à jour régulièrement cette politique pour en assurer l'efficacité et l'harmonisation avec les exigences réglementaires et les pratiques exemplaires.



## ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI, INCLUSION ET RESPECT

**Nous nous engageons à favoriser un milieu de travail positif et diversifié, qui est sécuritaire et exempt de discrimination, de harcèlement, d'intimidation et de représailles.**

Nous offrons l'égalité d'accès à l'emploi afin de veiller à ce que les décisions de recrutement, d'emploi et de promotion reposent uniquement sur les qualifications, les capacités et les performances, ce qui comprend des résultats et des comportements conformes à nos valeurs. Nous favorisons un environnement inclusif où toutes les personnes sont accueillies et valorisées. Tous les candidats et employés sont respectés et traités comme des personnes sans égard à la race, la couleur, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, l'origine nationale ou sociale, l'ethnicité, l'âge, l'invalidité, le statut d'ancien combattant, les tests génétiques ou toute autre classification protégée par la loi. Cela signifie que nous ne tolérerons aucune discrimination illégale à l'égard de toute décision ou pratique liée à l'emploi.

## MILIEU DE TRAVAIL ET MODE DE VIE SAINS

**La sécurité est notre priorité absolue. Lorsque les gens se sentent en sécurité, ils peuvent participer pleinement aux occasions qui s'offrent à eux chaque jour.**

Nous nous engageons à exploiter nos installations et notre équipement de manière sécuritaire et efficace et conformément à toutes les lois, réglementations et normes fédérales, d'état ou provinciales et locales en matière de santé et de sécurité. Nos programmes de sécurité et notre formation continue sont conçus pour assurer un environnement de travail sécuritaire et exempt de dangers reconnus ainsi que pour fournir des mesures proactives afin de prévenir les accidents qui pourraient causer des blessures ou des dommages matériels aux employés, aux clients ou au grand public.

Nous avons mis sur pied des programmes de mieux-être pour les employés, dans le but de promouvoir une culture de santé au profit de notre main-d'œuvre et de favoriser la participation à nos régimes de santé et de retraite.

## MILIEU DE TRAVAIL SÛR ET SÉCURITAIRE

**Nous favorisons un milieu de travail exempt de violence : tout acte ou toute menace de violence ne sera pas toléré.**

Nous avons mis en place des mesures de sécurité conçues pour protéger nos employés et nos actifs matériels, et nous continuerons de surveiller et d'améliorer nos mesures de sécurité au besoin afin de renforcer la sécurité de nos employés.



## AMÉNAGEMENTS

**Nous proposons des mesures d'aménagement raisonnables à tout candidat ou employé en invalidité admissible (au sens des lois fédérales et d'état ou provinciales).**

Nous offrons également des aménagements raisonnables pour les croyances religieuses de nos employés.

## RÉMUNÉRATION, AVANTAGES ET HEURES DE TRAVAIL

**Republic Services s'engage à prendre des décisions de rémunération équitables et fondées sur les performances, sans égard à la race, l'ethnicité, le sexe ou toute autre caractéristique protégée.**

En utilisant une philosophie de rémunération fondée sur le marché et en évaluant équitablement les performances et les qualifications sans tenir compte d'une caractéristique protégée, nous nous assurons que les employés aux performances comparables sont rémunérés de façon comparable. Nous nous engageons à offrir des prestations de santé, de bien-être et de retraite concurrentielles aux employés. Nous mettons en œuvre des mesures pour nous assurer que les heures de travail, les périodes de repas et de repos ainsi que les heures supplémentaires sont conformes aux lois fédérales et d'état ou provinciales.

## LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET NÉGOCIATION COLLECTIVE

**Conformément aux lois du travail en vigueur, nous respectons le droit de nos employés de former des organisations syndicales, d'y adhérer ou de les aider, et de négocier collectivement par l'intermédiaire de représentants de leur choix sans crainte de représailles, d'intimidation ou de harcèlement.**

Nous reconnaissons également que nos employés ont le droit légal de s'abstenir de telles activités. L'entreprise s'engage à négocier de bonne foi avec les représentants de ses employés.

## TRAVAIL FORCÉ, TRAITE DES PERSONNES ET TRAVAIL DES ENFANTS

**Nous avons une approche de tolérance zéro envers l'esclavage moderne sous toutes ses formes dans notre organisation et notre chaîne d'approvisionnement.**

Nous interdisons le recours à toutes les formes de travail forcé et toute forme de traite de personnes. Nous interdisons également l'embauche de personnes âgées de moins de 18 ans. Dans le cadre de nos processus contractuels avec les fournisseurs, nous incluons dans notre **code de conduite des fournisseurs** une interdiction spécifique du travail forcé, du travail des enfants, des châtiments corporels et de toute forme de traite de personnes. Les fournisseurs doivent également payer les travailleurs conformément aux lois sur les salaires et la rémunération applicables, y compris le salaire minimum, les heures supplémentaires et les avantages sociaux obligatoires dans toute région où ils exercent leurs activités.



## MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ ET DES INTERVENANTS

**Nous nous engageons à être un bon voisin dans les communautés où nous vivons et travaillons.**

Republic Services a axé ses dons et ses services de bienfaisance sur le développement communautaire et la revitalisation des quartiers pour aider à bâtir des collectivités plus fortes et plus sûres, en plus de son engagement envers la sécurité, les secours aux sinistrés et les services sociaux. Pour en savoir plus sur nos programmes, consultez notre site Web **La durabilité dans nos communautés**.

Tout au long de l'année, nous avons mis sur pied un programme de mobilisation des intervenants bien élaboré, qui comprend un dialogue franc avec nos intervenants et les principales parties prenantes, y compris nos communautés, et qui couvre une variété de sujets, par exemple les pratiques de travail et la qualité de l'air. Nous accordons une grande importance à ces discussions et tenons compte des rétroactions lorsque nous prenons des décisions concernant nos activités et les droits, les intérêts et le bien-être de nos employés, de nos clients, de nos communautés et de l'environnement.

## RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

**Afin de protéger notre planète pour les générations futures, Republic Services se consacre à la conservation des ressources naturelles en détournant des matériaux clés du flux de déchets.**

Grâce au recyclage et à la circularité des matériaux clés, à l'innovation dans les sites d'enfouissement et les parcs de véhicules et à la production d'énergie renouvelable, nous nous engageons à mener des activités écoresponsables qui augmentent l'efficacité et aident nos clients à atteindre leurs objectifs. Nous reconnaissons notre responsabilité de protéger les réseaux d'alimentation en eau qui interagissent avec nos activités et nous soutenons l'accès à l'eau potable comme un droit fondamental de la personne. Pour en savoir plus sur notre politique et nos pratiques, consultez notre **politique environnementale**.

L'équipe de vérification interne de Republic effectue régulièrement des vérifications approfondies des opérations pour assurer la conformité à nos normes d'exploitation. Notre fonction d'éthique et de conformité effectue également des évaluations régulières avec les groupes de conformité en ingénierie et en environnement par l'entremise de notre comité interne de conformité et d'éthique, et notre directeur principal des affaires juridiques rencontre régulièrement nos responsables de la conformité en ingénierie et en environnement.



## DIRECTIVES ET SIGNALEMENT DES PRÉOCCUPATIONS

**Nous nous engageons à favoriser un environnement de travail positif et ouvert où les employés sont à l'aise de partager leurs idées, leurs réflexions et leurs préoccupations.**

Nous nous engageons à favoriser un environnement de travail positif et ouvert où les employés sont à l'aise de partager leurs idées, leurs réflexions et leurs préoccupations. Nous nous efforçons de maintenir une culture éthique dans laquelle les employés peuvent signaler un comportement malhonnête ou contraire à l'éthique sans crainte de représailles. Il s'agit notamment du signalement des préoccupations sur les violations potentielles de notre code d'éthique et de conduite au travail et des politiques connexes, y compris notre politique sur les droits de la personne. La ligne d'assistance AWARE de Republic Services, notre ligne sans frais pour les employés (1 866 3-AWARE-4 ou [AWARELINE.RepublicServices.com](mailto:AWARELINE.RepublicServices.com)), est accessible à tous les employés qui ne sont pas à l'aise de parler directement à leurs superviseurs ou à tout autre membre de la direction ou qui souhaitent demeurer anonymes. Toute préoccupation est traitée au moyen d'un processus interne solide, dans le cadre duquel nous enquêtons, répondons et prenons les mesures correctives appropriées, le cas échéant. De plus, dans nos milieux de travail syndiqués, les employés peuvent également soulever des griefs concernant certains types de problèmes en milieu de travail, conformément à la procédure de règlement des griefs applicable à leur emplacement.

Nous n'autorisons pas les représailles ou l'intimidation contre quiconque signale une préoccupation, soulève une question de conformité, demande conseil ou collabore à une enquête. Toute personne qui exerce des représailles ou tente de le faire s'expose à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

Nous nous engageons à surveiller les répercussions sur les droits de la personne, à remédier aux répercussions négatives que nous avons relevées et à les signaler aux intervenants internes et externes pertinents, le cas échéant. Nous mettons à jour nos politiques et pratiques en fonction des possibilités d'amélioration relevées dans le cadre de cette surveillance, y compris la ligne d'assistance AWARE.

*La présente politique est la propriété de Republic Services, Inc. (« Republic Services » ou l'« entreprise ») et doit être utilisée dans le cadre de la conduite des affaires de Republic Services et/ou de ses filiales. La présente politique n'a pas pour but de constituer ou de créer des conditions d'emploi contractuelles. Version 01.2025.*